

## **Le Pont des Trous, un faux problème**

**Depuis 2006, on nous l'annonce, le Pont des Trous est condamné. Pourquoi ? À cause du canal Seine-Nord, il va constituer un goulot infranchissable aux gros bateaux. Mais quels bateaux ?**

**Le projet de liaison Seine-Nord a pour objectif de permettre la liaison par bateaux de 4500 tonnes entre le bassin parisien et Anvers, via la Lys. Pour permettre celle-ci, les Français doivent creuser le canal de Compiègne (projet plus ou moins remis en question depuis les récentes élections présidentielles françaises) et la Flandre a déjà mis la Lys au gabarit 4500 tonnes. Tournai et l'Escaut ne sont pas concernés.**

**Parallèlement, la Wallonie veut permettre la liaison Paris-Liège-Rotterdam à de plus grosses péniches et veut mettre le canal du Centre au gabarit 2000 tonnes, maximum que permettent les ascenseurs de Strepv-Thieu, à condition d'adapter ses biefs et l'ensemble du Canal du Centre. Une fois encore Tournai est hors-jeu. La cité se situe entre les deux liaisons.**



**Pour la France, passer par l'Escaut à Tournai est accessoire, il y a déjà une liaison à la Lys et l'Escaut via le canal de la Sensée par Cambrai, Douai, Lille et la Deule.**



**Pour optimiser l'utilisation du canal du Centre, toujours au gabarit 1350 tonnes, la Wallonie veut obliger la France à rendre le canal de Condé à la navigation.**

**Alors que, moyennant adaptations pour la mise au gabarit 2000 tonnes, il y a aussi moyen de passer par le Grand-Large à Péronnes (canal Blaton-Nimy, toujours pas par Tournai), le seul argument trouvé est de mettre en balance l'aménagement du canal de Condé avec l'aménagement de la Lys à Comines, ou seul deux kilomètres (wallons) ne sont toujours pas au gabarit 4500 tonnes. Pour l'Europe, il s'agit pourtant de la première priorité.**